

République FrançaiseDépartement de la Charente**Séance du Jeudi 28 Janvier 2021**

Délibération n°20210128\_03\_B

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 53

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 4

= **VOTANTS : 62**

- dont « pour » : 62

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : FINANCES : Inscription budgétaire avant vote du Budget Primitif 2021  
PETR PAYS DU RUFFECOIS**

Le jeudi 28 Janvier 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/01/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VERDILLE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU DAMIEN - suppléant

GUYON Jean-Guy représenté par Maryline BELLAUD - suppléante

DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant

GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine - suppléante

KAUD Pascal pouvoir à DUGOIS Dominique

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

ETIENNE Murielle pouvoir à BOURABIER Jacques

SEVRIT Raymond pourvoir à DANEDE Laurent

FLAUD Yves - PERRON Michelle - CHARRIAUD Sébastien - *CAMY Bruno absent pour cette délibération*Absents non excusés : CECCHIN Catherine - TEILLET Anne - LACROIX Aurélie - MAHÉ Jacques.Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : FINANCES : Inscription budgétaire avant vote du Budget Primitif 2021  
PETR Pays du Ruffécois**

**Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2021 et en application de l'article L161-1 du CGCT ;**

- Suite à la demande du PETR pour le versement d'un 1<sup>er</sup> acompte : **83 648.32 €**,

Il est proposé au Conseil Communautaire de prévoir les dépenses suivantes et d'autoriser le Président à engager, liquider en mandater dans la limite des montants énumérés ci-dessus le versement des subventions.

Par ailleurs et conformément à la loi, les crédits faisant l'objet de la présente délibération seront inscrits au Budget Primitif 2021 et les attributions des subventions seront mentionnées à l'état annexe des subventions.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'OUVRIR** les crédits au compte 657358 pour le PETR du Pays du Ruffécois : 83 648.32 € ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater la somme précitée ;
- **DE S'ENGAGER** à reprendre cette somme au titre du budget primitif 2021 et qu'elle sera mentionnée à l'état annexe des subventions ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Christian CROIZARD**

